

2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES

2.1. Engagement renouvelé pour la discipline religieuse

Père Francesco CEREDA
Vicaire du Recteur Majeur

Les Constitutions stipulent qu'au Vicaire du Recteur Majeur « est confié le soin de la vie et de la discipline religieuses ». ¹ À partir de cette donnée constitutionnelle, je me suis interrogé sur ce qu'il fallait entendre aujourd'hui par discipline religieuse et quel engagement promouvoir vis-à-vis de la Congrégation. Cela est requis, entre autres, par le Projet du Recteur Majeur et du Conseil Général pour la période 2014-2020, qui me demande, en fait, de « responsabiliser les Provinces et les Provinciaux dans le souci de la discipline religieuse, en favorisant une culture de la fidélité vocationnelle et de prévention des manquements à la discipline religieuse » (cf. ACG 419, p.48 dans l'édition française).

La vie et la discipline religieuses ne sont pas des réalités séparées mais des réalités qui s'interpénètrent plutôt. La vie religieuse est le trésor caché et la perle de grand prix ; la discipline religieuse, quant à elle, est l'investissement à faire pour les obtenir, en vendant tout ce que l'on possède. ² La vie religieuse ne peut pas subsister sans la discipline religieuse et celle-ci n'a pas de sens sans la première. Le témoignage authentique de la vie consacrée nécessite un engagement constant à la discipline et, inversement, la discipline est destinée à montrer l'attrait de la vie consacrée.

Ces dernières années, on a davantage pris conscience, dans la Congrégation, de l'identité de la vie consacrée salésienne. Elle « constitue en vérité une mémoire vivante du mode d'existence et d'action de Jésus » ³ sur les pas de Don Bosco. Dans notre Chapitre Général XXVII, cette identité est considérée comme un témoignage important ; et elle est approfondie dans la triple dimension mystique, prophétique et diaconale. La vie consacrée salésienne est de plus en plus comprise et vécue dans la totalité de ses aspects comme « confessio Trinitatis », « signum fraternitatis » et « servitium caritatis » [témoignage de la dimension trinitaire, signe de la fraternité et service de la charité] ⁴. Et le Salésien a davantage conscience de devoir s'engager à être mystique dans l'Esprit, prophète de la fraternité et serviteur des jeunes.

Le sens et la pratique de la discipline religieuse doivent cependant se développer. Actuellement, les Provinces s'engagent à vivre la fidélité vocationnelle et à prévenir les manquements à la discipline religieuse ; elles mettent un plus grand soin à accompagner les confrères qui éprouvent des difficultés à vivre la vocation salésienne ; elles essayent de résoudre les situations irrégulières. L'on est plus sensible aujourd'hui à la vie consacrée vécue authentiquement ; et l'on ressent le besoin de prendre un engagement renouvelé pour la discipline religieuse. ⁵

¹ Const. 134.

² Cf. Mt. 13, 44-45.

³ JEAN PAUL II, *Vita Consecrata*, Cité du Vatican 1996, n° 22.

⁴ Cf. *Ibidem*.

⁵ Il s'avère important de reprendre ce que le Recteur Majeur, le Père Egidio Viganò, avait proposé dans une de ses lettres, et que son Vicaire, le Père Gaetano Scrivo, avait explicité dans une orientation opérationnelle. Voir E. VIGANÒ, *Nouvel engagement dans la discipline religieuse*, in « Actes du Conseil Général » n° 293, Rome 1979. Voir aussi ses deux autres lettres : *Don Bosco saint*, in « Actes du Conseil Général » n° 310. Rome 1983 ; *Restez en tenue de service, votre ceinture autour des reins, et vos lampes allumées*, in « Actes du Conseil Général » n° 348, Rome 1994. Voir aussi : G. SCRIVO, *Contenus de la discipline religieuse*, in « Actes du Conseil Général » n° 293, Roma 1979.

1. Vie de disciple et discipline

Le mot « discipline », du verbe latin « *discere* », signifie apprentissage, entraînement, instruction, stage. La « discipline » est nécessaire dans tous les secteurs et domaines de la vie : à l'école et au travail, à la maison et au bureau, dans le sport et dans les relations sociales. Pour apprendre la musique, un métier ou une langue étrangère, le « disciple » doit se soumettre à certaines règles, suivre les conseils et les corrections de la personne qui l'instruit, se soumettre à un exercice qui implique répétition, travail, sacrifice, patience, persévérance. Au début, la discipline est principalement une pratique extérieure, mais elle s'intériorise peu à peu jusqu'à devenir auto-discipline et style de vie.

Même dans la vie de foi, il existe un parcours d'apprentissage et une discipline qui va avec. Dans l'Évangile, le disciple de Jésus est présenté comme celui qui sait rester assis aux pieds du Maître pour écouter son enseignement, et marcher ensuite derrière Lui en suivant fidèlement ses pas. À l'école de Jésus, cependant, on n'apprend pas seulement une vision du monde ou une sagesse religieuse. Il est, en fait, un Maître spécial parce que le contenu de Son enseignement coïncide avec Sa personne. Il est lui-même la Parole à accueillir, une Parole qui est chemin, vérité et vie. La « discipline » que l'on apprend de Jésus est donc une initiation au mystère de Dieu auquel Il donne accès, permettant au disciple de vivre non seulement *comme* Lui, mais *en* Lui.

Jésus qui, vis-à-vis de ses auditeurs, parle avec autorité et agit avec puissance, dans l'intimité de sa conscience vit une attitude d'obéissance profonde à son Père et de totale docilité à l'Esprit Saint. Alors qu'il nous dit : « apprenez de moi », il se laisse mener lui-même pleinement sur le chemin d'un don de soi exigeant jusqu'à se livrer Lui-même sur la croix. Voilà pourquoi la Lettre aux Hébreux affirme même avec audace que, « Bien qu'il soit le Fils, il apprit par ses souffrances l'obéissance ».⁶ Jésus invite à entrer dans cette obéissance ceux qui le suivent ; et qui n'assume pas les exigences de cet appel ne peut être son disciple.⁷ On ne peut donc pas être disciple sans discipline.

À la lumière de ces considérations, nous pouvons comprendre que la nature la plus authentique de la discipline chrétienne – dont la discipline religieuse est une expression particulière – se retrouve dans le dynamisme trinitaire d'obéissance et de glorification que Jésus a vécu dans la Pâque de sa mort et de sa résurrection. En nous appelant à le suivre et en nous proposant la paradoxale discipline de vie que cela implique, Jésus nous initie à vivre comme des fils qui accueillent avec gratitude et humilité la souveraineté de Dieu, et ne marchent plus sous l'emprise de la chair mais dans la puissance vivifiante de l'Esprit. Le noyau profond de la discipline religieuse, c'est donc de devenir *docibilis a Spiritu Sancto* [se laissant enseigner par l'Esprit Saint]. Le vénérable Père Giuseppe Quadrio l'avait fort bien compris qui a pris cette expression comme programme de vie.

La discipline religieuse est donc une partie essentielle de notre fait d'« être disciple » [« *discepolato* »] à la suite de Jésus. Cet « être disciple », cependant, ne vise pas seulement notre sanctification. L'Église nous rappelle que « *pour le salut de tous*, Dieu donne à quelques-uns le don de suivre le Christ de plus près dans sa pauvreté, sa chasteté et son obéissance. »⁸ Et elle le réaffirme dans l'Exhortation Apostolique *Vita Consecrata* en disant : « Ainsi, tandis qu'ils cherchent à acquérir la sainteté pour eux-mêmes, ceux qui suivent les conseils évangéliques proposent pour ainsi dire, une " thérapie spirituelle " à l'humanité, puisqu'ils refusent d'idolâtrer la

⁶ Lettre aux Hébreux 5, 8.

⁷ Lc 14, 26-27, 33.

⁸ CIVCSVA [Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique], *La vie religieuse dans l'enseignement de l'Église. Ses éléments essentiels dans les Instituts consacrés aux oeuvres d'apostolat*, Rome 1983, 7.

création et rendent visible en quelque manière le Dieu vivant. La vie consacrée, surtout pendant les périodes difficiles, est une bénédiction pour la vie humaine et pour la vie de l'Église elle-même. »⁹ De fait, c'est la discipline religieuse, inhérente à la vie consacrée, qui démolit les idoles du plaisir, de la possession et du pouvoir, et témoigne au monde que Dieu est l'unique Absolu qui, seul, peut suffire.

2. Engagement à se former à la discipline religieuse

Il est difficile d'accepter les conséquences au niveau personnel et communautaire de cette vision évangélique de l'« être disciple » et de la discipline. L'engagement à la suite du Seigneur Jésus, en effet, se réalise toujours dans des contextes historiques bien définis où sont compris d'autres modes de vie, des modèles concurrentiels par rapport à l'Évangile, des priorités différentes selon lesquelles « discipliner » sa propre existence. Dans la société de consommation, par exemple, prévaut la culture dominante du plaisir, de ce qui plaît sur le moment et offre une satisfaction immédiate. Ceux qui grandissent dans ce contexte ont du mal à comprendre le sens du sacrifice, du renoncement, de la persévérance. Dans d'autres cultures, cependant, le poids des conventions sociales et l'exercice paternaliste de l'autorité peuvent induire à une observance formelle et à un style de formation incapable de favoriser l'exercice de la responsabilité personnelle.

L'assimilation de la discipline religieuse se consolide au fil du temps et nécessite un engagement constant à se former. La perte du sens de son identité en tant que personne consacrée, la superficialité de la vie spirituelle et l'affaiblissement de la passion apostolique conduisent souvent, en fait, à une vie déréglée ou simplement à une observance tout extérieure. La discipline religieuse est signe de la vitalité d'une Congrégation religieuse. Sans discipline religieuse, l'on encourt de grands risques : la prière devient irrégulière, la pratique des conseils évangéliques minimaliste, la vie communautaire faible, l'apostolat parmi les jeunes sans élan. En particulier, le manque de vie fraternelle favorise l'individualisme : le confrère s'éloigne de la communauté et vit dans son monde, glisse progressivement vers la médiocrité et l'embourgeoisement, évite l'ascèse et recherche la vie facile.

Dans la formation, il ne suffit pas de transmettre l'enthousiasme pour les idéaux de l'apostolat salésien ou en appeler vaguement au sens de la responsabilité de chacun. L'adhésion au Seigneur Jésus exige d'*accueillir concrètement un style de vie cohérent* dont il est important de comprendre les motivations profondes et auquel il est nécessaire de s'entraîner fermement. Ce que saint Paul dit dans première Lettre aux Corinthiens, comparant la vie chrétienne à une course dans le stade, nous concerne nous aussi. De même que les athlètes se préparent pour la compétition afin de remporter la victoire, nous avons nous aussi besoin d'une formation et d'une discipline qui nous habilite à la mission : « Tous les athlètes à l'entraînement s'imposent une discipline sévère ; ils le font pour recevoir une couronne de laurier qui va se faner, et nous, pour une couronne qui ne se fane pas. »¹⁰

Parmi les attitudes répandues dans la société actuelle, qui défient le plus aujourd'hui la discipline religieuse et mènent à une logique de mondanité spirituelle dénoncée à plusieurs reprises par le Pape François, on peut souligner en particulier trois aspects auxquels prêter une spéciale attention dans la formation initiale et permanente : la recherche de l'autoréalisation, l'individualisme et le spontanéisme. Il n'est évidemment pas possible de se lancer ici dans un discours propre à chacun de ces points. Il est cependant facile de comprendre qu'ils traitent respectivement de la manière de comprendre la liberté personnelle dans ses relations avec Dieu, avec les autres et avec soi-même.

La recherche narcissique de l'*autoréalisation* s'oppose à la logique évangélique du don de soi et du don gratuit ; elle n'accepte pas la dynamique pascalienne selon laquelle on trouve la vie seulement en

⁹ JEAN PAUL II, *Vita consecrata*, 87.

¹⁰ Cf. 1Cor 9, 24-27.

la perdant et en la donnant. Elle induit à l'autoréférentialité ; elle conduit à vérifier la validité de ses choix sur la base de la gratification immédiate, de la réussite personnelle et du succès, et non pas de la foi et de la fécondité du sacrifice fait avec amour et par amour. Par rapport à la discipline religieuse, la recherche de l'autoréalisation fait perdre la disponibilité à se laisser réellement guider par Dieu, le sens du renoncement motivé par l'amour, l'engagement pour les aspects de la mission qui ne sont pas gratifiants mais qui nécessitent un travail humble, caché, gratuit.

L'*individualisme*, à son tour, favorise le repliement sur soi et une faible compréhension des dynamiques communautaires. La vie de communauté est entendue de manière instrumentale, comme contexte ou toile de fond du protagonisme personnel, et non pas comme lieu de l'expérience de Dieu et condition de la fécondité pastorale. Cette attitude, malheureusement très répandue même parmi nous, est une distorsion de la juste appréciation de l'autonomie et de l'initiative personnelles qui trouvent leur espace de vie dans la communion avec les frères et non pas dans une présumée autosuffisance.

Le *spontanéisme*, enfin, est un trait de la culture contemporaine qui, dans sa soif d'authenticité et son rejet des conventions, tend à confondre liberté et spontanéité, considérant comme authentiques uniquement les choix qui se font sans effort et dans l'immédiateté. On oublie, de ce fait, que la vraie liberté est le résultat d'un long processus de libération de son propre égoïsme et d'un patient apprentissage de la capacité de choisir ce qui correspond au vrai bien. Le spontanéisme conduit, par exemple, à l'illusion d'être en mesure de faire un véritable chemin de prière sans un engagement sérieux de fidélité aux temps d'oraison, sans persévérance pour suivre une méthode de méditation, sans respecter les temps de silence. Dans le domaine de l'apostolat, il donne l'illusion qu'on peut être de véritables éducateurs et pasteurs sans apprendre patiemment l'art salésien de l'assistance ; il fait confondre la créativité et la souplesse enseignées par Don Bosco avec un style d'action superficiel qui ne s'arrête pas pour réfléchir, planifier, vérifier ; il fait vivre à l'enseigne d'une constante improvisation sans se soucier des chemins et des processus éducatifs.

3. Sens spirituel des normes

L'« être disciple » de Jésus et la structure même de la liberté humaine exigent, comme cela a été dit, une discipline qui régit l'existence en la soustrayant aux risques de l'improvisation. Cette discipline doit aider à traduire le don que Dieu nous fait de la vocation en comportements pratiques cohérents qui soient partagés dans sa Congrégation d'appartenance et soient reconnaissables et dignes de témoignage devant tout le monde. La discipline religieuse comporte une *fonction pédagogique* fondamentale.

Pour que cette forme de vie soit possible, il est nécessaire qu'une Congrégation ait, en plus de documents et textes d'inspiration, également des règles qui traduisent d'une manière normative les exigences de la vocation commune. S'attacher à les observer est une composante de la profession religieuse qui ne peut être sous-estimée ni réduite à des motivations purement organisationnelles. La loi n'est pas le fondement de la foi mais elle rappelle et concrétise la manière d'accueillir le don de la grâce divine.

Dans la vie consacrée, l'observance des règles est une question spirituelle. Seul l'amour, en effet, est capable de saisir l'esprit de la loi qu'aucune lettre ne pourra jamais restituer d'elle-même. Amour et loi ne s'excluent pas ni ne se confondent mais s'appellent réciproquement. Celui qui aime ne peut mépriser la loi de Dieu dans ses expressions les plus élevées, telles qu'elles sont contenues dans l'Écriture Sainte et ses multiples traductions historiques, comme les enseignements de l'Église, les règles du fondateur, les Constitutions de sa Congrégation religieuse.

En plus de sa valeur pédagogique, la loi comporte aussi une seconde fonction qui, bien que subordonnée à la première, n'en est pas moins importante. Il s'agit de *la fonction de protéger la communauté contre les abus et les déviations*. Si aucune règle ne pourra jamais transmettre

pleinement la fascination de la grâce que l'on retrouve dans l'événement de l'appel et dans le témoignage de ceux qui le vivent, son rôle est dans tous les cas d'indiquer clairement les limites en dehors desquelles on n'est plus sur la voie du charisme ni sur celle de la sainteté. La loi doit mettre en garde contre les déviations, signaler les dangers, indiquer les comportements qui ne sont pas compatibles avec l'identité d'une famille spirituelle et en trahissent l'esprit. Précisément aujourd'hui où la communauté ecclésiale a beaucoup souffert à cause de scandales graves provoqués par certains de ses membres, il devient à nouveau possible de reconnaître que la norme disciplinaire constitue, même dans ses aspects les plus sévères et les plus portés à sanctionner, un don qu'on ne peut pas sous-estimer.

Le Pape Benoît XVI, dans son homélie de la fête du Sacré-Cœur, lors de la clôture de l'Année Sacerdotale, a proposé une réflexion courageuse sur ce point. Il a déclaré : « Nous voyons aujourd'hui qu'il ne s'agit pas d'amour, quand on tolère des comportements indignes de la vie sacerdotale. »¹¹ Même dans sa dimension de contrôle et de sanction, la discipline est importante : aussi longtemps qu'il y a en nous les convoitises, il est providentiel qu'il y ait des commandements qui nous aident à les reconnaître et à les combattre, ne serait-ce que pour certaines transgressions graves avec menace de sanction.

Les règles de la vie religieuse, des plus sévères et solennelles aux plus simples et sapientielles, ne peuvent donc pas être dévaluées et négligées. Bien qu'elles ne soient pas le fondement de la vocation consacrée, elles sont le fruit d'une sagesse confirmée. Ceux qui aiment vraiment le Seigneur Jésus et le charisme du fondateur savent les mettre en valeur pour ce qu'elles sont : une aide précieuse pour la liberté. Cependant ceux qui les suivraient à la perfection, mais sans la disposition intérieure du cœur qui est donnée par l'amour, feraient en réalité semblant de les observer.

Multiplés sont les *contenus* de la discipline religieuse et les sources où elle puise.¹² Un premier contenu est constitué par le Magistère de l'Église. Comme faisant partie de notre discipline, nous suivons les indications qui nous sont données sous différentes formes : le Code de Droit Canonique, les orientations de Vatican II, les enseignements et les décisions du Pape, les documents émanant du Saint-Siège, etc. Les Constitutions et Règlements sont une seconde référence : en eux, nous nous trouvons face à un programme ascétique original fait de comportements et d'attitudes, de sensibilités et d'aspirations, de qualités morales et de vertus, programme qui permet de reconnaître une personne consacrée comme appartenant à une Congrégation précise. Les Chapitres Généraux sont une autre source de discipline religieuse : ils constituent un exercice de discernement pour découvrir et suivre les directions que l'Esprit indique à un moment donné de l'histoire. Les Supérieurs, enfin, aident le confrère et les communautés à connaître la volonté de Dieu. Fait partie de la discipline religieuse l'entretien fraternel, empreint d'ouverture et de confiance de la part du confrère, et de disponibilité et de sens de l'accueil de la part du directeur. Il en va de même pour l'obéissance aux décisions et dispositions des Supérieurs, et pour la participation active des confrères aux rencontres locales et provinciales.

4. Charisme salésien et discipline religieuse

Chaque fondateur a laissé à ses fils spirituels, en même temps que l'attrait de sa sainteté et l'élan de sa mission, une vision particulière de la discipline religieuse, en conformité avec leur charisme propre. Don Bosco aussi, sous l'inspiration de l'Esprit, a élaboré sa conception de la discipline religieuse ; mais avant de la chercher dans ses enseignements, il faut la trouver dans l'exemple

¹¹ BENOÎT XVI, *Homélie en la solennité du Sacré Cœur*, Cité du Vatican, 11 juin 2010.

¹² Le P. Gaetano Scrivo, Vicaire du Recteur Majeur, avait explicité, dans une orientation opérationnelle, les contenus de la discipline religieuse ; voir G. SCRIVO, *Contenus de la discipline religieuse*, in « Actes du Conseil Général » n° 293, Rome, 1979.

même de sa vie. Il a toujours eu le souci, pour lui-même et pour les autres, d'une solide pédagogie de la maîtrise de soi ; c'est de cette façon que l'on peut être ascète du quotidien.

Bien que l'image publique de Don Bosco se caractérise par sa joie entraînante, il y a cependant dans son expérience personnelle une présence importante de cette composante de lutte et de sacrifice qui est une partie constitutive de la dynamique de Pâques. Cela est clairement démontré par ceux qui l'ont connu de près. Don Bosco a exprimé ce point de vue, par exemple, dans le rêve de la tonnelle de roses : sa vie apparaît magnifique aux yeux de tous, mais les roses cachent inévitablement des épines à travers lesquelles il n'est possible de passer que par le combat spirituel moyennant l'obéissance et la mortification. À ceux qui se sont engagés dans la vie salésienne, il dit dans ce rêve : « Ceux qui pensent pouvoir marcher sur les roses délicieusement peuvent partir ; et les autres, suivez-moi ! »¹³

Les différents témoignages des premiers Salésiens convergent pour montrer que Don Bosco avait une discipline de vie très stricte et que les sacrifices héroïques qu'il s'imposait prenaient naissance dans sa passion pour la mission apostolique. L'austérité n'était pas pour lui une dimension qui se serait ajoutée de l'extérieur à son dévouement pastoral, mais la condition interne pour pouvoir le vivre. En ce sens, il a concentré le noyau de la discipline salésienne dans la devise « *travail et tempérance* », entendant en chacun de ces deux termes une forte logique apostolique : le travail est le service de Dieu et des jeunes dans les formes requises par l'obéissance ; la tempérance est le renoncement à tout ce qui s'y oppose.

C'est la logique du « *da mihi animas, cetera tolle* », que nos Constitutions reflètent à l'article 18 : le Salésien « ne recherche pas de pénitences extraordinaires, mais accepte les exigences quotidiennes et les renoncements de la vie apostolique ; il est prêt à supporter la chaleur et le froid, la soif et la faim, les fatigues et le mépris, chaque fois que sont en jeu la gloire de Dieu et le salut des âmes. »¹⁴ De la même manière, à l'article 71, elles rappellent l'affirmation de Don Bosco qui nous dit : « Plutôt que de faire des œuvres de pénitence, faites celles de l'obéissance. »¹⁵ Le Salésien vit la mystique du travail et du « *da mihi animas* » et l'ascèse de la tempérance et du « *cetera tolle* » ; l'une ne peut pas aller sans l'autre.

Pour Don Bosco, la discipline religieuse consiste dans l'observance de la Règle. Voilà pourquoi il insiste sur l'adhésion concrète aux Constitutions : « Le respect de nos règles coûte des efforts. [...] Mes chers [fils], voudrions-nous par hasard aller au ciel en carrosse ? Nous nous sommes précisément faits religieux non pas pour [une vie de] plaisir, mais pour souffrir et gagner des mérites pour l'au-delà. Nous nous sommes consacrés à Dieu non pour commander mais pour obéir ; non pour nous attacher aux créatures mais pour pratiquer la charité envers le prochain, poussés par le seul amour pour Dieu ; non pour mener une vie confortable, mais pour être pauvres avec Jésus-Christ, souffrir avec Jésus-Christ sur terre et nous rendre dignes de sa gloire dans le ciel. »¹⁶

Déjà dans sa première lettre circulaire, il avait clairement écrit : « Le premier objet de notre Société est la sanctification de ses membres. Donc chacun, en y entrant, doit se départir de toute autre pensée, de toute autre préoccupation. Qui entrerait pour mener une vie toute tranquille et confortable [...] poursuivrait un but erroné et ne serait plus dans le « *sequere me* » [suis-moi] du Sauveur puisqu'il rechercherait le bien-être temporel et non le bien de son âme. [...] Nous, nous prenons comme base la parole du Sauveur qui dit : [...] " Si quelqu'un veut être mon disciple [...], qu'il me suive dans la prière, la pénitence et, surtout, qu'il renonce à lui-même, prenne la croix des

¹³ MB III, 34

¹⁴ Const. 18.

¹⁵ Const. 71. Cf. MB XIII, 89.

¹⁶ MB XVII, 15-17.

soucis quotidiens et qu'il me suive. " [...] Mais jusqu'où le suivre ? Jusqu'à la mort et, si nécessaire, jusqu'à la mort sur une croix. »¹⁷

Comme on le voit, la discipline religieuse décrite par Don Bosco est un écho fidèle de l'Évangile, avec le charme et le scandale de ses exigences paradoxales. Don Bosco la propose avec la douceur de celui qui a fait du Système Préventif une véritable spiritualité et entend faciliter chez ses confrères la pratique du bien avec bienveillance, plutôt que de se limiter à réprimer les abus. Cette bonté affectueuse [amorevolezza] paternelle et respectueuse n'est cependant pas superficielle ou laxiste ; elle exprime plutôt la conviction que l'on doit attirer sur la voie du bien avec bonté et la force de l'exemple plutôt que par la contrainte et l'imposition, avec la médecine de la miséricorde plutôt qu'avec les armes de la rigueur.¹⁸

Conclusion

En tant que Congrégation, nous trouvons aujourd'hui des conditions favorables qui nous permettent de faire nôtres une vision positive et un engagement renouvelé pour la discipline religieuse. La promotion de la culture de la fidélité vocationnelle, la prévention des manquements à la discipline religieuse et la solution des situations irrégulières favorisent certainement cet accueil ; mais cela reste un beau défi.

En raison de fragilités et de faiblesses, nous pouvons parfois être confrontés à des manquements à la discipline religieuse en ce qui concerne la prière, les conseils évangéliques, la vie communautaire, l'engagement apostolique ou le domaine économique. Il s'agit alors pour tous, en particulier pour ceux qui accomplissent le service de l'autorité, de veiller aux comportements et styles de vivre de confrères et communautés, par l'accompagnement et la correction fraternelle. Les cas de manquements graves à la discipline, comme par exemple les « delicta graviora » [délits majeurs], doivent être sanctionnés, au contraire, et nécessitent que l'on prenne des mesures rapides ; dans de telles situations, la responsabilité est lourde et nous devons y accorder la plus grande attention pour garantir le bien personnel et spirituel des confrères, pour éviter les dommages que ces comportements provoquent à d'autres personnes, pour conjurer le discrédit sur la Congrégation et son action.

Assumons donc ensemble, comme Congrégation, l'engagement pour la discipline religieuse avec un esprit renouvelé et en pleine conscience : de cette manière, nous pourrions surmonter les dangers qui menacent aujourd'hui encore notre vocation, et vivre en plénitude la vie consacrée salésienne.

¹⁷ MB VIII, 828-829.

¹⁸ JEAN XXIII, *Gaudet Mater Ecclesia* [Notre sainte Mère l'Église est dans la joie], Discours d'ouverture du Concile Vatican II, 12 octobre 1962, 2.